

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N243 – Perwez :

Lancement de la 2^e partie du chantier de l'avenue Wilmart

La seconde partie des travaux prévus sur l'avenue Wilmart à Perwez a officiellement été lancée aujourd'hui en présence du ministre wallon de la Mobilité et des Infrastructures, de représentants du SPW Mobilité et Infrastructures (SPW MI) et des autorités communales. Les conditions de circulation et de stationnement habituelles seront modifiées pendant la durée du chantier au fur et à mesure des différentes étapes.

Concrètement, la 2^e partie des travaux sur la N243 consiste à réhabiliter complètement la voirie entre la Grand place (côté Saint-Roch) et la rue de la Bergerie. Le chantier prévoit de :

- remplacer les dalles en béton par une voirie en asphalte, moins bruyante ;
- sécuriser les carrefours ;
- créer des pistes cyclables et trottoirs aux normes actuelles ;
- rénover les zones de stationnement ;
- réaménager les espaces pour les bus et usagers actifs de la place du Marché.

Parallèlement à ces aménagements, le revêtement et la fondation de la zone cyclo-piétonne située entre le giratoire du zoning et le centre de Perwez seront également remplacés.

Enfin, des travaux financés par la commune prévoient la rénovation de la place du Marché et la pose d'une nouvelle conduite d'eau pour sécuriser l'approvisionnement en eau.

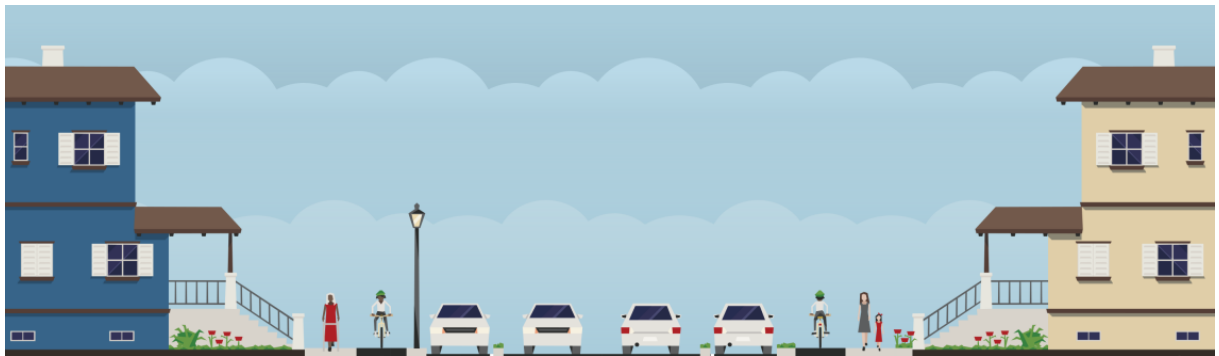
Plusieurs phases de chantier :

Le chantier sera divisé en plusieurs phases :

1. pose de la conduite d'eau (dès aujourd'hui jusqu'au mois de juillet) ;

2. rénovation de la zone cyclo-piétonne entre le zoning et le centre de Perwez le long de la N243 (dès le mois d'août jusqu'au mois de septembre) ;
3. rénovation et sécurisation du carrefour avec la rue de la Bergerie et la rue de Noville ;
4. rénovation et sécurisation du tronçon situé entre la rue de Noville et la rue du Warichet ;
5. rénovation et sécurisation du tronçon situé entre Grand place (côté Saint-Roch) et la rue du Warichet, y compris le carrefour rue du Warichet et la place du Marché.

Les phases 3 à 5 seront réalisées à partir du printemps 2025.



Conditions de circulation :

Dès aujourd'hui, les conditions de circulation et de stationnement habituelles sont modifiées. Les travaux de pose de la conduite d'eau nécessitent l'interdiction de stationner du côté pair de la voirie. Les phases 2 et 3, quant à elles, prévoient le placement de feux de signalisation pour permettre un passage alterné.

Pendant la 4^e et la 5^e phase du chantier, l'avenue Wilmart sera mise à sens unique vers Ramillies et les usagers seront invités à suivre un itinéraire de déviation.

Budget et délais :

Ce chantier représente un budget d'environ 3 millions € TVAC financés par la Wallonie et 500.000 € TVAC financés par la Commune de Perwez.

L'ensemble des travaux devraient être terminés pour la fin du mois d'août 2025, sous réserve des éventuels aléas de chantier.

Contact médias :

Serge TOUSSAINT | Porte-parole du SPW MI | +32 477 772 725 | serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be